



CFPPA

13 rue des Mesnils
57530 Courcelles-Chaussy



www.campus-courcelles.fr



03 87 64 00 17



cfppa.metz@educagri.fr

www.jpo-courcelles.net



Certificat de spécialisation

ARBORISTE ÉLAGUEUR



CONTINUE

PAYSAGE

CS AE

Nature : formation certifiante

Niveau : 4

Durée : 1 an (1820 heures) - de septembre à juin*

**Durée et entrée dans la formation modulables en fonction du niveau initial de compétence du candidat*

Formation en partenariat avec l'Eplefpa de Bar-le-Duc

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du certificat de spécialisation intervient sur l'entretien, la consolidation des végétaux ligneux de plus ou moins grande taille, plantés en isolés, en massifs ou en haies.

Il est également amené à réaliser des opérations d'abattage et de démontage, notamment de végétaux encombrants ou dangereux pouvant porter préjudice à des tiers ou des biens.

Il est capable de diagnostiquer l'état de l'arbre sur lequel il doit intervenir. Enfin, il sait proposer des solutions d'intervention en anticipant l'impact de son action et en prenant en compte les risques liés à la réalisation du chantier et les contraintes environnementales.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ✓ Avoir plus de 18 ans
- ✓ Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion professionnelle
- ✓ Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 4 dans le domaine paysager ou forestier, ou avoir une expérience professionnelle dans un autre domaine (sous réserve de conditions dérogatoires)
- ✓ Satisfaire à un entretien et/ou à des tests de positionnement ainsi qu'à des tests de grimper et de déplacement dans l'arbre

CONTENU DE LA FORMATION

Unités capitalisables

- ✓ UC 1 : Définir une stratégie d'intervention
- ✓ UC 2 : Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail
- ✓ UC 3 : Réaliser des interventions techniques sur les arbres

RYTHME DE LA FORMATION

Centre de formation	16 semaines (560 heures)
Milieu professionnel	36 semaines en milieu professionnel, dont 5 de congés payés (1260 heures)

La pédagogie de l'alternance repose sur un rythme moyen de 2 semaines en formation et 3 semaines en milieu professionnel.

Plus d'infos sur le calendrier de l'alternance en contactant le centre de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le titre est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après réussite du contrôle continu des 3 unités capitalisables (UC). Le candidat dispose d'un délai de 5 ans pour valider l'ensemble des unités.

Chaque UC peut être acquise de manière indépendante et donner lieu à la délivrance d'une attestation de compétences par le centre de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Arboretum
- ✓ Ateliers en espaces verts
- ✓ Centre de documentation et d'information
- ✓ Centre de ressources
- ✓ Salles informatiques
- ✓ Chantiers extérieurs, sorties pédagogiques
- ✓ Interventions de professionnels

LES + DE LA FORMATION



- ✓ Individualisation du parcours de formation selon le profil du candidat
- ✓ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute
- ✓ Préparation et passage du certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES), catégorie « Nacelle »
- ✓ Préparation et passage du certificat de sauveteur secouriste du travail (SST)
- ✓ Préparation et passage du certificat de grimpeur sauveteur dans l'arbre (GSA)



INFORMATION & INSCRIPTION

Responsable de la formation

David WILMART

Mél : david.wilmart@educagri.fr

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Référente santé, vie sociale et handicap

Marine CADDEO

Mél : marine.caddeo@educagri.fr

Formez-vous aux métiers
du vivant !



CHIFFRES CLÉS*



Réussite aux examens

Enquête en cours

Insertion professionnelle à 6 mois

Enquête en cours

Satisfaction des apprenants

Enquête en cours

COÛT DE LA FORMATION

Accédez aux Conditions Générales de Vente et aux tarifs sur notre site internet.

FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

Selon la situation du stagiaire (compte personnel de formation, compte personnel d'activité, plan de développement de compétences...).

Plus d'infos sur le coût ainsi que les possibilités de financement et de rémunération en contactant le centre de formation.

TYPES D'EMPLOI ACCESSIBLES

- Élagueur/Grimpeur-élagueur/Arboriste grimpeur
- Homme de pied

Le titulaire de ce CS travaille dans une entreprise spécialisée en élagage ou travaux forestiers, chez un paysagiste ou au sein d'un service espaces verts d'une collectivité territoriale.

POURSUITES DE FORMATION

Le CS AE débouche sur la vie active, mais il est possible de continuer à se former en préparant un diplôme de niveau supérieur ou un autre certificat de spécialisation.

Poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy :

- CS Constructions Paysagères ●●
- BTSA Aménagements Paysagers ●●●

Voies de formation : ● scolaire ● apprentissage ● continue

RNCP 31620 (enregistré au JO/BO le 07/07/2017)
Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la
Souveraineté alimentaire

Mis à jour le 08 avril 2024



UNION EUROPÉENNE
Fonds Social Européen

*Données 2023 (plus de détails sur <https://campus-courcelles.fr/campus-courcelles-chaussy/engagements/sources-et-methodes-de-calcul>)